



## Comité de rédaction

### Concours d'illustrations n°1

### Pour citer l'article

Comité de rédaction, « Concours d'illustrations n°1 », dans *revue  $\mathcal{I}$  Interrogations ?*, Appels à contributions en cours [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Concours-d-illustrations-no1,519> (Consulté le 19 avril 2024).

ISSN 1778-3747

---

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



## **1er concours d'illustrations de la revue *¿ Interrogations ?***

À l'occasion de ses 10 ans, la revue *¿ Interrogations ?* souhaite proposer un concours d'illustrations. Les auteurs sont invités à soumettre au comité de rédaction une image (photographie, dessin, etc.) accompagnée d'un titre et d'un court texte de présentation et de contextualisation (200 mots maximum). La proposition devra illustrer, au choix, l'un des thèmes abordés par la revue entre le n° 1 et le n° 23 (*L'actualité, l'oubli, le corps performant, l'engagement, l'implication scientifique, le secret, les jeux*, etc.). Voir la liste complète à cette adresse : <http://www.revue-interrogations.org/spip.php?page=archive>.

### **Dossier à constituer**

Les images (en .jpg ou .png) et les textes (en .odt ou .doc) doivent être envoyés à l'adresse suivante : [revueinterrogations@gmail.com](mailto:revueinterrogations@gmail.com), avant le 30 novembre 2016. Les candidats devront être les auteurs des images et des textes, et s'assurer d'obtenir la cession des droits à l'image des personnes présentes sur les photographies, le cas échéant.

### **Sélection des lauréats**

Le comité de rédaction sélectionnera le ou les lauréat(s) en fonction de la qualité des images soumises, de la rigueur scientifique des textes proposés et de l'adéquation entre image et écrit. Les membres du comité se réservent le droit de sélectionner plusieurs candidats, comme de n'en retenir aucun.

### **Prix**

Les textes et illustrations du (ou des) lauréat(s) du concours seront publiés sur le site de la revue.